

## *Céline : animatrice en centre de loisirs*



Céline vit près de Bordeaux. Elle a 17 ans depuis juillet 2012. Elle est lycéenne. Très active, proche des enfants, elle aimerait bien se former et préparer le BAFA ( Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur). Mais elle se demande si cette activité est conciliable avec ses études. Elle aimerait savoir si ce projet est réaliste...En parcourant le net voilà ce qu'elle découvre :

*L'animateur a pour fonction de concevoir, d'organiser, d'encadrer, des activités artistiques, manuelles, éducatives et collectives, ne comportant pas de technicité particulière, dans un but de distraction et de détente. Il est responsable des enfants qui lui sont confiés et doit répondre à leurs besoins fondamentaux, mais aussi garantir leur sécurité, leur bien être affectif et physique. Il travaille au sein d'une équipe d'animateurs, toujours sous l'autorité d'un directeur.*

*Les centres de vacances et de loisirs sont soumis à des règles légales ayant pour but de protéger les mineurs : un encadrement diplômé, un personnel qualifié, le respect des normes d'hygiène et de sécurité... Il y a environ un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans, et un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.*